

## Une hausse alarmante de la pauvreté et des inégalités !

Selon L'INSEE, le taux de pauvreté monétaire (dont le seuil est fixé à 60% du revenu médian, soit 1288 euros par mois pour une personne seule) est passé de 14,4% en 2022 à 15,4% de la population en 2023 soit 9,8 millions de personnes. En hausse de plus de 7% depuis 1996, première date de publication de ce seuil, il atteint son niveau le plus élevé jamais observé.

Cette étude souligne une baisse de niveau de vie des ménages les plus modestes en tenant compte de l'inflation, 650 000 personnes ayant basculé dans la pauvreté de 2022 à 2023. En outre, selon l'Insee, le ratio mesurant les inégalités de revenus s'est creusé entre les 20% des foyers les plus aisés et les 20% les plus modestes, soit un écart de 4,5 fois en termes de niveau de vie.

Cette recrudescence de la pauvreté s'explique selon l'INSEE par le contexte inflationniste ces dernières années, mais également par le durcissement de la réforme de l'assurance chômage notamment.

Pour Force Ouvrière, la pauvreté n'est pas une fatalité. Il est inconcevable que la 7<sup>ème</sup> puissance mondiale ne parvienne pas à endiguer ce phénomène en mettant en œuvre une véritable politique de redistribution, d'accompagnement et d'insertion.

Contact :

**Rachèle BARRION**  
Secrétaire confédérale

**Secteur de l'Economie et  
du Service public**

✉ [rbarrion](mailto:rbarrion@force-ouvriere.fr)  
[@force-ouvriere.fr](mailto:rbarrion@force-ouvriere.fr)  
☎ 01.40.52.82.70

Paris, le 8 juillet 2025